

Des femmes d'Ottawa-Carleton s'expriment et se mobilisent

BY NATHALIE PLANTE

The author examines the plight of single-parent women in the Ottawa-Carleton region who are living in poverty, and struggling in low-waged jobs as well as burdened by insufficient child care facilities.

Dans le cadre d'un projet de recherche mené par le Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton et plusieurs autres partenaires, nous avons interrogé des femmes francophones, en majorité monoparentales, d'origines canadienne et néo-canadienne, sur les obstacles qui les maintiennent hors du marché de l'emploi. Nous relevons ici les points majeurs soulevés par les femmes et présentés dans le rapport *Le marché de l'emploi est-il « travaillable »* (CPS), c'est-à-dire, la précarité des emplois et le manque de ressources.

Un obstacle commun unit les femmes : le manque de bons emplois. En effet, les femmes font face à une banque d'emplois trop souvent précaires. On entend par emploi précaire un emploi qui n'offre pas une sécurité ou un revenu suffisant pour que les femmes puissent répondre à leurs besoins et à ceux de leur famille. Ce sont, par exemple, des emplois à temps partiel, sur appel, à contrat ou encore dont le salaire est insuffisant.

Ces témoignages rendus par les femmes ne sont pas étonnants si on regarde l'évolution du marché du travail dans les années 1990. Ainsi, le marché de l'emploi semble bien se porter à Ottawa-Carleton en affichant un taux de chômage de 6,3 p. cent (Partenaires pour l'emploi). La région d'Ottawa-Carleton a connu la plus forte croissance de l'emploi de

Un obstacle commun unit les femmes : le manque de bons emplois. En effet, les femmes font face à une banque d'emplois trop souvent précaires.

l'Est de l'Ontario (Partenaires pour l'emploi), la majorité des emplois créés dans la région entre 1991 et 1996 appartenant au domaine de la haute technologie. Cependant, il faut aussi tenir compte qu'un peu plus des trois quart (78 p. cent) des emplois créés dans la région entre 1991 et 1996 étaient à temps partiel (CPS 1999a). Habituellement, sont reliés à ce type d'emploi, des revenus inférieurs, des avantages sociaux réduits et une moins grande sécurité d'emploi (CPS 1999a). Le travail à temps partiel permet en moyenne d'accumuler un revenu de 16 000 \$, tandis que le travail à temps plein permet d'atteindre un revenu moyen de 43 887 \$ (CPS 1999c). À Ottawa-Carleton, c'est près de la moitié (48 p. cent) des femmes actives qui travaillent à temps partiel ou une partie de l'année alors que c'est le cas de 37 p. cent des hommes actifs (CPS 1999c). Les femmes sont donc surreprésentées dans ce type d'emploi.

Les femmes monoparentales ont

souligné fortement qu'un emploi à temps partiel ou au salaire minimum ne peut leur permettre de subvenir aux besoins de leur famille. En effet, pour atteindre le seuil de faible revenu de Statistique Canada, une mère seule avec ses 2 enfants à Ottawa-Carleton devrait travailler à temps plein pendant 52 semaines au taux horaire de 15 \$ pour un revenu annuel de 27 315 \$ (Conseil de canadien de développement social). Les femmes chefs de familles monoparentales sont donc très susceptibles de se retrouver en situation de pauvreté. Des données nationales nous informent que plus d'une femme monoparentale sur deux vivent dans la pauvreté (61,4 p. cent) (CNBS) et cette statistique grimpe à 91,3 p. cent lorsque l'on ne considère que les femmes monoparentales de moins de 25 ans (CNBS).

D'autre part, vient s'ajouter à l'insuffisance de revenu toute l'insécurité reliée à un emploi à contrat ou sur appel. Pour les femmes chefs de famille monoparentale, il est presque impossible de faire preuve d'autant de flexibilité que les autres travailleurs et travailleuses et il est difficile de vivre avec ces enfants dans cette insécurité.

Les conditions de travail précaires et la pauvreté qui en découle deviennent souvent des obstacles majeurs à l'insertion sur le marché du travail lorsqu'on est seule à assumer les responsabilités familiales. Elles font en sorte que les femmes se sentent prisonnières de l'assistance sociale et de la pauvreté. Les mères souhaitent retourner sur le marché du travail mais ont besoin de ressources adéquates pour les soutenir dans leurs démarches.

C'est surtout au niveau des serv-

ices de garde d'enfants que la situation est la plus criante. Les mères déplorent le manque de places disponibles dans les services de garde d'enfants et dénoncent leurs coûts inabornables. De plus, alors que les employeurs demandent de leurs employées qu'elles soient flexibles, les services de garde ne sont pas outillés pour répondre aux besoins des mères qui travaillent dans de telles circonstances.

Ainsi, être mère et avoir seule la responsabilité des enfants n'est pas nécessairement un obstacle à l'emploi, mais ce sont les difficultés à concilier le travail et la famille qui deviennent des obstacles.

Malgré cette réalité, les femmes monoparentales sont de plus en plus visées par les politiques d'assistance sociale comme étant une clientèle que l'on doit inciter à intégrer le marché du travail. En effet, elles constituent une proportion importante des ménages qui bénéficient de l'assistance sociale et ce, pour une plus longue période. À Ottawa-Carleton, plus de la moitié des ménages bénéficiant de l'assistance sociale sont dirigés par des femmes chefs de famille monoparentale (Partenaires pour l'emploi). En 1997, plus de la moitié des nouveaux demandeurs d'aide sociale étaient des chefs de familles monoparentales. (CPS 1999b) Les femmes nous ont donc révélé se sentir prises dans un cercle vicieux : on les pousse à intégrer le marché de l'emploi en semblant prendre pour acquis que c'est par choix qu'elles ne travaillent pas alors que c'est tout le contraire pour plusieurs... c'est le marché de l'emploi qui semble chercher à les exclure.

Certaines des participantes à notre recherche poursuivent leur implication dans ce qui est maintenant la phase II du projet. Parce que la recherche d'emploi est un processus qui peut être long et difficile et que les femmes disent être découragées par les obstacles rencontrés et se sentent isolées dans leurs démarches, il a été suggéré de mettre sur pied un

groupe de soutien pour les femmes francophones en recherche d'emploi à Ottawa-Carleton. Nous avons fait appel aux femmes ayant participé à la recherche afin de nous guider dans l'élaboration des objectifs, du fonctionnement et des activités de ce groupe. Les participantes de ce groupe sont d'avis que davantage que du soutien sera nécessaire pour observer des améliorations à long terme dans l'accès au marché du travail pour elles et les générations de femmes à venir : il faut une volonté politique et de réels changements. Peut-être est-il temps de changer d'optique dans l'analyse des questions d'employabilité et de commencer à se questionner sur la «travaillabilité» du marché de l'emploi?

Nathalie Plante a un Baccalauréat en biologie, Université Laval, un Baccalauréat en psychologie, Université d'Ottawa et une Maîtrise en Services social, Université d'Ottawa. Elle est une agente de projet pour le Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton ainsi que pour le Centre d'accès pour femmes de l'Est ontarien. Elles travaillent à favoriser l'autonomie financière des femmes francophones dans la région d'Ottawa-Carleton.

Références

- Conseil national du bien-être social (CNBS). *Profil de pauvreté 1996*. Ottawa, printemps 1998.
- Comité canadien de la marche des femmes. "Il est temps que ça change. Revendications présentées au gouvernement fédéral du Canada." Toronto, 2000.
- Conseil de canadien de développement social, Online. www.ccsd.ca/factsheets/fs_li97.htm
- Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton (CPS) *Le marche de l'emploi est-il «travaillable»? Ottawa, mars 2000.*
- Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton (CPS) *Perspective communautaire*. janvier 1999a.

Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton (CPS). *Une histoire de deux mondes*. Ottawa, mars 1999b.

Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton (CPS). *Étude de conjoncture*, Ottawa, Ottawa-Carleton Training Board, octobre 1999c.

Partenaires pour l'emploi, *Investir dans Ottawa-Carleton: un plan d'emploi*, Ottawa, Région d'Ottawa-Carleton, juin 1999.

LYN LIFSHIN

The Daughter I Don't Have

will have strong Georgia O'Keeffe hands that could carry what she needed, would know when to let go. She'd feel plum light in a treeless slope, could listen for hours to the night sounds of the prairie. The daughter I don't have would smell sun on her skin, would feast on the iridescence of shooting stars, shaped like blue lace moving into shadows and like O'Keeffe, see only the curves and textures— not death in bleached skulls

Lyn Lifshin's most recent book Before It's Light (2000) was published by Black Sparrow Press.

**TO END POVERTY AND VIOLENCE AGAINST WOMEN
WE DEMAND THAT THE FEDERAL GOVERNMENT:**

50. Develop and implement violence prevention programs in conjunction with women's equality-seeking organizations, including anti-violence groups, that acknowledge the dynamics of male violence against women. Funding for such programs must be complementary to funding for women's organizations and not reduce funding for front-line services and centres in any way.

51. Ensure that women in conflict with the law have access to legal representation, that the conditions of their detention be monitored to ensure the full respect of their security and equality rights and that professional training and education and reintegration programs meet women's needs.

52. Take all appropriate measures to ensure that the international community implements the "Tobin tax" on all international financial transactions, and that the revenue generated from this tax be collected in a special fund to be:

- earmarked for social development;
- managed democratically by the whole of the international community, with equal representation between men and women;
- distributed in accordance with the concepts of fundamental human rights, women's equality and democratic practice, and
- utilized primarily for the benefit of women.

53. Actively promote the immediate cancellation of the debt of the 53 poorest countries on the planet.

54. Dedicate 0.7 per cent of the GNP toward International Development Aid.

55. Actively campaign against the imposition of structural adjustment programs.

56. Intervene before the Security Council of the United Nations to lift the economic embargoes currently imposed on many countries, beginning with Iraq.

57. Adopt and implement disarmament policies with respect to conventional, nuclear and biological weapons.

58. Urge the United Nations to end all forms of intervention, aggression, and military occupation, assure the right of refugees to return to their homeland and bring pressure to bear on government to enforce the observance of human rights and to resolve conflicts.

59. Strongly encourage other nation states to recognize the jurisdiction of the inter-national criminal court and conform in particular to its provisions, especially those that define rape and sexual abuse as war crimes and crimes against humanity.

60. Develop mechanisms in collaboration with women's groups to ensure for equitable gender representation in all political parties, governments *and* institutions.

61. Provide funding for legal aid, matching provincial contributions, in all areas where women's human rights may be jeopardized, for example in family law, labour standards, immigration and criminal law.

62. Expand the mandate of the Court Challenges Program so that it can fund test-case litigation on issues of provincial jurisdiction.

63. Provide core funding for women's groups based on a federal contribution of at least \$2 for every woman and girl child in Canada, to be administered by Status of Women Canada, as outlined in the Fair Share Campaign.

64. Respect and promote the rights of Francophone minorities outside of Québec, recognize the particular vulnerability of Francophone communities, and distribute funds equitably to autonomous women's organizations in the Canada Community Agreements (Ententes Canada Communautés).

65. Amend the Canadian Human Rights Act to affirm a positive right to equality for all women, to prohibit discrimination based on social condition, to explicitly guarantee social and economic rights, to set up an accessible procedure for enforcing rights and to provide for systemic remedies against discrimination.

66. Allocate sufficient financial resources to the Canadian Human Rights Commission for the effective promotion and enforcement of women's equality rights and other human rights, and of pay and employment equity laws.

67. Develop and enforce national standards related to the provision of quality, publicly funded abortion services in all regions and communities across Canada.

68. Sign the optional protocol to Convention on the Elimination of all forms of Discrimination Against Women (CEDAW), *that* would allow women to file complaints before the United Nations when our government refuses to comply with the obligations that are set out in this international treaty.